

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société Tunisienne du Sucre

Siège social : Avenue Tahar HADDAD Route de Tabarka –BEJA-

La Société Tunisienne du Sucre informe tous les actionnaires que l'Assemblée Générale Ordinaire et Extra-ordinaire relatives aux exercices 2015 et 2016 n'ont pas eu lieu en raison des difficultés rencontrées pour établir les états financiers des exercices en question et ce dans l'attente d'un compromis avec l'OCT à propos de la détermination de la prime de raffinage pour les années 2015 et 2016 est ce conformément au réunion interministérielle du 21 Juin 2016, vu l'importance de son incidence sur les revenus et les résultats de la Société.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.